

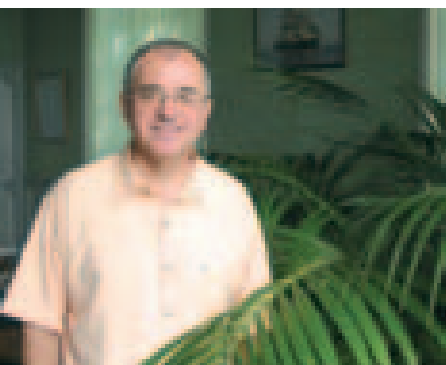
N° 9
Octobre
Novembre
Décembre 2004

LECTURE

Le magazine d'informations

municipales

Plein
les yeux !



Mes chers concitoyens,

Le Festival de Pyrotechnie a ponctué de belle manière, les manifestations estivales de Lecture, deux soirées extraordinaires, et vous avez été très nombreux à venir nous féliciter : à mon tour, je remercie l'équipe organisatrice (personnel municipal et la sécurité), les Associations participantes et les artificiers : tous ont accompli un travail exemplaire.

Je peux déjà vous dire que tous sont partants pour qu'un 2^e Festival soit organisé l'an prochain.

Le Salon des Antiquaires a pris un nouveau souffle dans le cadre de la Mairie et la Fête des Vendanges a agrémenté les Rues de Lecture : ce fut un très beau week-end.

Vous verrez dans ce numéro que les travaux s'intensifient, assainissement, extension du réseau de gaz, réfection des rues, réalisation de parkings.

Vous lirez que les colonies de pigeons qui dégradent notre Ville sont un de nos grands soucis, difficile à résoudre, mais je m'engage dans le respect le plus strict de la législation, à traiter ce problème.

Vous découvrirez l'ampleur du travail de notre bibliothécaire, Marie-Paule Fontano, et vous ferez connaissance avec le nouveau chef de nos cuisines, Thierry Vilers, à qui je souhaite une cordiale bienvenue.

L'animation et la gestion des loisirs de nos enfants vous est présentée par Yolande Gentile, Présidente d'AGLAE, et l'ouverture de la Crèche/Halte Garderie nous fait vraiment plaisir, tout comme à la Présidente Edwige Allard et à la Directrice Anne Jourdana.

Vous comprendrez mieux les travaux entrepris sur les remparts : indispensables, car les murs n'étaient pas solidaires des rochers et risquaient de s'effondrer, phénomène aggravé par le manque d'entretien.

Vous ferez connaissance avec la Fondation du Patrimoine et les possibilités d'aider à la restauration des remparts, en bénéficiant d'avantages fiscaux.

Tout l'intérêt de la réalisation d'une ZPPAUP vous apparaîtra, en préservant notre site exceptionnel et son couplage avec la Fondation du Patrimoine, autorisera (dans les domaines publics ou privés) des avantages fiscaux importants.

Nous vous convierons, dans les prochains mois, à mesure que le travail progressera, à des présentations publiques de nos projets, afin que chacun d'entre vous puisse en prendre connaissance.

C'est tout le travail de fond que l'équipe que j'ai l'honneur de conduire, réalise pour vous permettre de mieux vivre à Lecture, et pour que tous ceux qui ont envie d'y venir, s'y sentent accueillis par nous comme des Lectourois de souche, pour que nos enfants aient encore envie de venir y travailler ou s'y reposer.

Que chacun d'entre vous prenne soin de notre bien commun, pour le préserver et l'améliorer.

Mes chers concitoyens, vous pouvez être sûrs de ma ferme détermination à continuer le travail engagé, mais aujourd'hui encore plus, j'ai besoin de vous pour me soutenir et m'aider. Je compte sur vous, comme vous savez compter sur mon entier dévouement au service de notre Cité.

GÉRARD DUCLOS



LE MAGAZINE
d'informations municipales

Directeur de la publication
Gérard Duclos

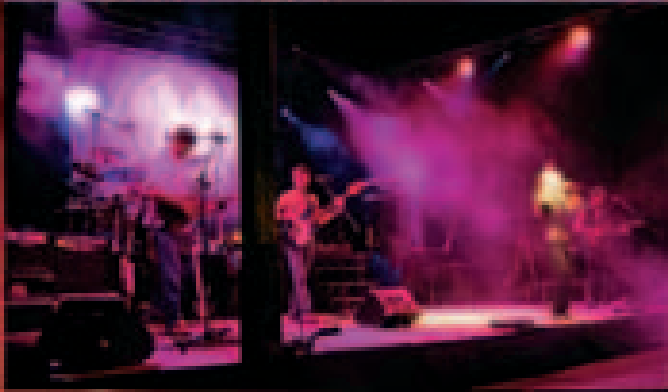
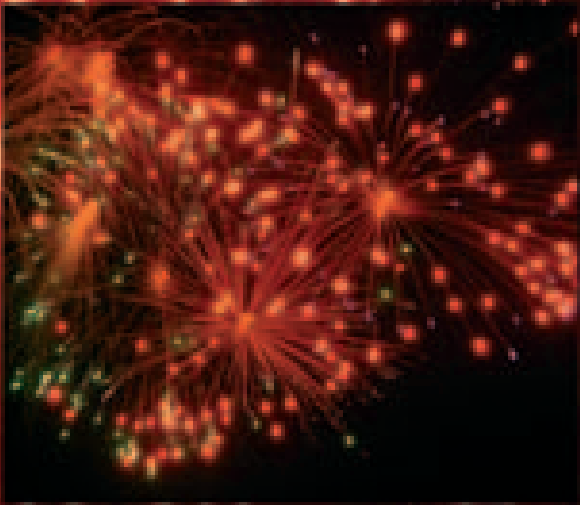
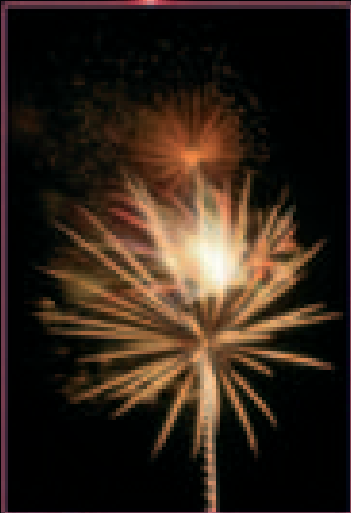
Rédacteur en chef
Maryse Escribe Naglin

*Reportages, Rédaction,
Design graphique & photos*
Roland Leygue
En Haubert • 32120 Sarrant
05 62 65 09 34 - 06 08 01 37 78
Email : leygue@club-internet.fr

Impression
Imprimerie du Prieuré
32000 Auch

Mairie de Lecture
05 62 68 70 22
32700 Lecture

Dépôt légal
Juillet 2004



Bilan du Feu d'artifice

De l'avis de tous, ces deux jours auront ravi petits et grands. Il est vrai que la Municipalité s'était donné les moyens de ses ambitions. Et pour une première, c'est incontestablement une réussite.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris les 2 et 3 septembre 2005 pour la deuxième édition, dans laquelle partenaires et sponsors auront à cœur de s'investir.

Pour l'occasion, Lectoure a accueilli plus de cinq mille spectateurs provenant pour 27 % de Lectoure et de son Canton, pour 44 % du Département du Gers et pour 29 % des départements limitrophes.

Une mobilisation exemplaire

Que ce soit au niveau des équipes municipales, des élus, des associations, tous ont été sur le pont durant ces deux jours pour faire de ce rendez-vous populaire, le succès qu'il a été. Qu'ils en soient donc ici remerciés.

Merci aussi à Storm Artifices pour l'effort commercial consenti pour cette première édition "des Nuits de Lectoure".

Parlons chiffres (en euros)

Les dépenses

PRESTATION STORM ARTIFICES

Feux d'artifice	25 089,00
2 concerts	3 790,00
Effets spéciaux sur la Cathédrale	1 075,00
Frais de personnel Storm Artifice	5 500,00
Frais techniques	1 541,00
Navettes	518,33
Assurance annulation et vol	2 638,00
Intervention SDIS	1 761,94

FARIS DE COMMUNICATION

Reportage photo et vidéo	406,64
Affiches 4 m x 3 m	2 171,60
Sud Radio	2 463,76
Dépliants (30 000 ex)	1 276,13
Achats de tickets pour invitation	1 103,48
Total des dépenses	49 334,88

Les recettes

Vente des billets **24 450,00**

Subventions escomptées du Conseil Régional et du Conseil Général.

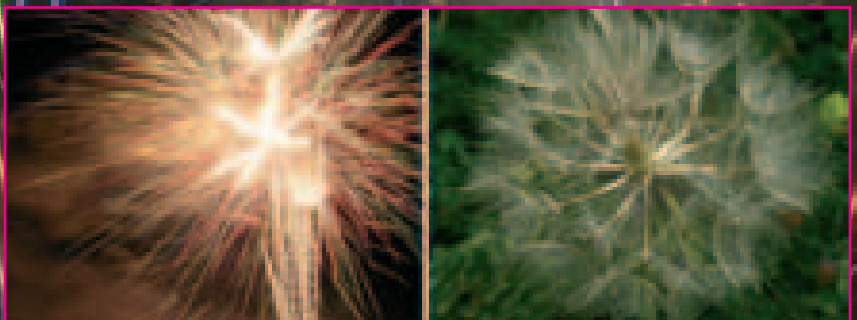
Mentionnons les importantes recettes générées par les Associations, tant par la vente des repas (plus de 2 000) et sandwiches, qu'avec les buvettes.

Après les chiffres, et parce que le plaisir fut grand, comment ne pas succomber au délice de retrouver dans certaines inflorescences du fleurissement de Lectoure, ces souvenirs de feu d'artifice qui, pendant quelques temps encore, nous occuperont les yeux.

Solution des mots croisés du n° 8

proposés par Emmanuel Courtès

HORIZONTALEMENT	VERTICALEMENT
1 Cocagne	1 Carmel
5 Dupin	2 Lannes
6 Miscellanées	3 Montmorency
10 Ecole	4 Vespérales
11 Protais	7 Criobole
13 Repas	8 Lourdes
14 Brossolette	9 Boutan
15 Monluc	12 Cordeliers
22 Marquisat	16 Pharmacie
24 Ponceau	17 Bonsais
25 Navère	18 Tournier
26 Lac	19 Castaing
27 Cerisaie	20 Boue ou cure
28 Racine	21 Monlézun
29 Couloumé	23 Béliers
30 Goulard	



La nouvelle Crèche ? Oui, oui très sympa !

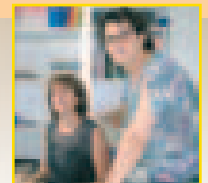
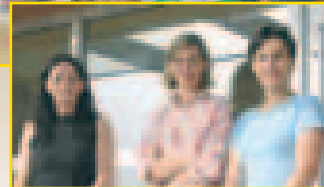
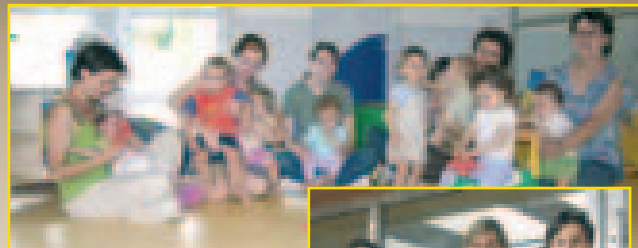
Moi, j'voudrais aller
à la Halte-Garderie

T'as le temps, vieux, t'as le temps !

Ca y est, la Crèche et la Halte-Garderie ont pris possession de leurs locaux flambants neufs en continuant d'offrir la même qualité d'accueil et d'écoute. Pour ce qui concerne la Halte-Garderie, 14 places sont disponibles. Néanmoins une demande d'extension à 20 places pour la Halte-Garderie a été formulée et devrait se voir acceptée en 2005.

Garderie mode d'emploi

- Il est judicieux de réserver.
- Les enfants sont accueillis au maximum 2 jours pleins par semaine, mais ils peuvent venir pour des temps plus courts (demi-journées ou moins).
- Les coûts sont établis sur la base des salaires ou bien selon le quotient familial établi par la CAF.



Ci-contre, de gauche à droite :
Nathalie Joly (puéricultrice)
Stéphanie Coudert (animatrice)
Sandrine Jouvet (animatrice)
Adeline Piau (animatrice)
Corinne Buchini (animatrice)
Anne Jourdana (éducatrice)

Au dessous
Marie-Claude Bacqua (animatrice)
Cécile Fazilleau (animatrice)
Pascale François (puéricultrice)
Ci-dessous :
Lisette Bourdon (secrétaire-comptable)

Garderie mode d'emploi

- Il est judicieux de réserver.
- Les enfants sont accueillis au maximum 2 jours pleins par semaine, mais ils peuvent venir pour des temps plus courts (demi-journées ou moins).
- Les coûts sont établis sur la base des salaires ou bien selon le quotient familial établi par la CAF.

Le Relais Assistantes Maternelles

Il fonctionne tous les mardis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Alexandra Malling, éducatrice, accueille les parents qui sont à la recherche d'un mode de garde et les assistantes maternelles pour leur proposer des activités ou des formations en direction des enfants qui leur sont confiés.

Rappel des horaires

La crèche et la Halte Garderie sont ouvertes du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30

Tél 05 62 68 82 75

QUELQUES CHIFFRES

- Le coût des travaux de construction de la Halte-Garderie, Crèche, Relais Assistantes Maternelles 665 866,02 € TTC
- Le mobilier 24 008,31 € TTC

Les recettes

- État (DGE) 60 000,00 €
- Subvention Fonds Européens 165 956,00 €
- Subvention de la CAF 274 408,00 €
- Subvention Conseil Général 4 198,00 €
- Crédit Agricole 3 000,00 € directement versés à l'Association "Halte-Garderie"

A table !

Du nouveau à la cuisine centrale...

Ici, la rentrée c'est un nouveau "chef", de nouveaux menus élaborés au plus près des saisons, la volonté de privilégier "le frais" et l'élaboration de desserts "maison" en suivant au plus près les recommandations du PNNS (Plan National Nutrition Santé).

Ne devrait-on d'ailleurs pas plutôt parler de restauration scolaire que de cantine ?

CHAQUE jour, la cuisine centrale élabore plus de trois cents repas destinés aux enfants des écoles, au CFAA du Gers, à la crèche, au Centre aéré (le mercredi et durant les vacances scolaires) mais aussi, par le biais du portage des repas à

domicile, aux personnes âgées ou convalescentes, momentanément dans l'incapacité de préparer leurs repas.

Préparés selon le concept de la liaison chaude (voir encadré) pour les repas servis aux scolaires et à la crèche, ils sont en revanche, préparés selon le concept de la liaison froide pour ce qui concerne les repas portés à domicile.



Réunion de la "commission repas" le 24 septembre au cours de laquelle les menus du trimestre ont été présentés et discutés avec les différents acteurs dont les parents d'élèves.

Le repas des petits encadrés par les animatrices d'AGLAE

Quelques chiffres

52 500 repas sont préparés chaque année.

15 319 pour le CCAS,

3 625 pour AGLAE,

33 556 pour les repas scolaires.

Le coût global de ces repas incluant les salaires, les investissements matériels et les dotations aux amortissements s'élève à 286 000 euros, soit un prix de revient de **5,46 euros par repas**.

Les prix pour 2004/2005...

S'ils subissent une augmentation, due notamment à la hausse des prix des produits frais, ils demeurent largement compétitifs en regard des prix pratiqués dans nombre de communes du Département.

Par rapport à l'année précédente, ils évolueront comme suit :

1 enfant de 1,63 € à 1,73 €

3 enfants de 1,29 € à 1,37 €

Personnel com. de 4,06 € à 4,30 €

Apprentis de 2,72 € à 2,89 €

Personnes âgées de 2,79 € à 2,96 €

Crèche et HG 1,00 €

... dans d'autres Communes

(pour un enfant)

Eauze 2,28 €

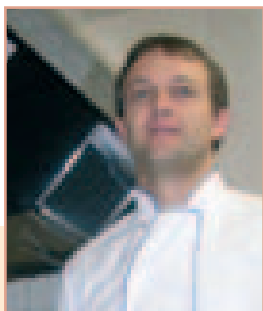
Nogaro 3,09 €

Mauvezin 2,00 €

Fleurance 1,80 €

Miélan 2,40 €





Thierry Vilers, le nouveau "Chef"

Après 5 ans passés aux commandes de la cuisine de l'Hôpital de Gimont, Thierry Vilers a remplacé depuis le 1^{er} septembre Martial Azzini.

Fleurantin, 39 ans, marié et père de deux enfants (huit mois et quatre ans), Thierry Vilers est désormais en charge de la cuisine centrale de Lectoure.

A n'en pas douter, son expérience de la cuisine en milieu hospitalier, ne peut qu'être un plus. Lors de son arrivée, il a d'ailleurs été particulièrement sensible à la propreté et à la qualité de l'entretien de la cuisine. Si la production journalière à Gimont s'établissait à près de huit cents repas (dont les repas pour les écoles), elle n'est que de trois cents repas quotidiens pour la cuisine de Lectoure. Dès lors, Thierry Vilers compte bien développer une cuisine plus traditionnelle dans laquelle les repas feront de plus en plus la part belle aux produits frais et aux mets élaborés grâce à la collaboration d'une équipe d'ores et déjà enthousiaste. ■



De gauche à droite : Brice Roise, Thierry Vilers, Chantal Bouancheau, Chantal Dufour, Annie Marson et Marie-Ange Moulié.

La Commission Repas

Parce que le repas pris à l'école constitue près de 50 % des apports quotidiens, concilier plaisir, équilibre alimentaire, éducation du goût et diversité demeure une préoccupation forte de la Municipalité.

Il est intéressant de noter que ce n'est qu'au bout de la troisième ou quatrième expérience que la saveur nouvelle sera acceptée par les enfants. La persévérance est donc payante en ce domaine. Depuis plus de 2 ans, une Commission réunissant régulièrement élus, chef-cuisinier, diététicienne, producteurs en méthode biologique, instituteurs, parents d'élèves, élèves... travaille à l'élaboration des menus.

"Repas Bio", "Semaine du Goût"

Chaque mois, un "repas Bio" est proposé aux enfants. La période du 11 au 15 octobre verra se dérouler la semaine du goût (et de la couleur), déclinée en vert, jaune, rouge, beige et orange selon les repas.

Voici le repas jaune :

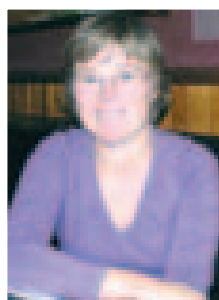
- Maïs et soja vinaigrette
- Poulet au curry, ebyl (blé) au fromage
- Mousse au citron
- Banane. ■

LIASON CHAUDE ET LIASON FROIDE

Une fois réalisés, les repas sont conservés en attendant leur consommation. Deux procédés de conservation sont mis en œuvre :

la liaison chaude : les plats sont conservés à la température de 63°C. (à cœur),

la liaison froide : les plats, y compris les plats chauds conditionnés en barquettes individuelles thermo-scellées, sont refroidis, en moins de 2 heures, à une température inférieure à 10°C. Cette technique, utilisée pour le portage des repas à domicile, évite le dessèchement et la surcuisson de plats trop longtemps maintenus "au chaud".



Yolande Gentile, Présidente d'AGLAE

AGLAE

Animation et Gestion des Loisirs
et de l'Accueil des Enfants

L'Association AGLAE gère les structures suivantes :

- **le CLAE** (Centre de Loisirs Associé à l'École) qui prend en charge l'accueil péri-scolaire des enfants, avant et après l'école dans les établissements suivants :
 - l'école maternelle,
 - l'école Gambetta,
 - l'école Jean-François Bladé.
 240 élèves (dont 227 pendant le déjeuner) bénéficient de ce service, que ce soit le matin (de 7 h à 9 h), le midi (de 12 h à 14 h) ou le soir (de 17 h à 18 h 30),
- **le CLSH** (Centre de Loisirs sans Hébergement) qui fonctionne tous les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires, à l'exception des vacances de Noël,
- **la Ludothèque** (installée dans les locaux du Centre Aéré) qui propose le prêt de jeux ainsi que les conseils qui vont avec.

AGLAE est aussi employeur

Au cours des années, la structure s'est développée et 9 salariés travaillent désormais au sein de l'Association :

- Katy Gauze-Serrant, directrice du CLAE,
- Christophe Carrié, directeur du Centre Aéré,
- et 7 animateurs.

4 animateurs supplémentaires pris en charge par la Municipalité sont en outre, mis à la disposition de l'Association.

Pour perdurer, le service ne peut plus être gratuit

Si durant les premières années d'existence, la Municipalité a pris en charge les coûts de fonctionnement de la structure, le développement et la diversification des missions d'AGLAE ont amené celle-ci à rendre le service payant selon le barème suivant :

- 1 enfant 10 €/mois
- 2 enfants 17 €/mois
- 3 enfants 25 €/mois

Sur la base de 2 enfants qui utiliseraient le service à 80 % le coût ressort à 0,13 €/h soit 0,87 FRF/h.

Pour certains parents, jusque-là habitués à la gratuité du service, le paiement étant basé sur le volontariat, ce changement est peu apprécié. Pour d'autres, nouveaux Lectourois dont les enfants étaient scolarisés dans d'autres communes, le fait de payer ce service apparaît normal puisqu'ils y étaient déjà assujettis.

Il faut savoir qu'en 2003, sur les 133 familles bénéficiant de ces prestations, seules 56 ont réglé en totalité.

Cette situation ne peut perdurer sans remettre en cause l'existence même de ce service.

Que les familles en difficulté sachent bien qu'elles peuvent prendre rendez-vous et exposer leurs problèmes. Sur la base de leurs revenus et de leur quotient familial, des tarifs adaptés leurs seront proposés.

Rappelons enfin que la Municipalité assure par le biais d'une subvention de 58 600,00 € plus de 60 % du budget de fonctionnement d'AGLAE.

Composition du bureau d'AGLAE

Yolande Gentile
Présidente
Marie-Noëlle Condomine
Vice-Présidente
Serge Jourdana
Trésorier
Monique Marsol
Trésorier-adjoint
Monique Sarthoulet
Secrétaire
Delphine Porthault
Secrétaire-adjoint

Contact et Renseignements
05 62 28 83 81



Rue du Docteur Souviron et rue du Campardiné

Là où actuellement les fils se mêlent et s'entremêlent, une transformation totale du paysage s'annonce. Les travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité, de gaz et de téléphone sont en cours et la réfection totale de la chaussée sera effectuée dès stabilisation du sol, soit courant 2005. Le coût total des travaux s'élève à 241 000 € HT (lampadaires compris) avec une aide du Syndicat d'Électrification du Gers et du Conseil Général, d'un montant de global de 95 500 €. ■

RAPPEL

LOTISSEMENT COMMUNAL



**Vous souhaitez faire bâtir à Lectoure ?
Il ne reste plus que quelques lots disponibles au Moulin de La Justice.**

Pour tous renseignements, contactez la
Mairie de Lectoure au 05 62 68 70 22

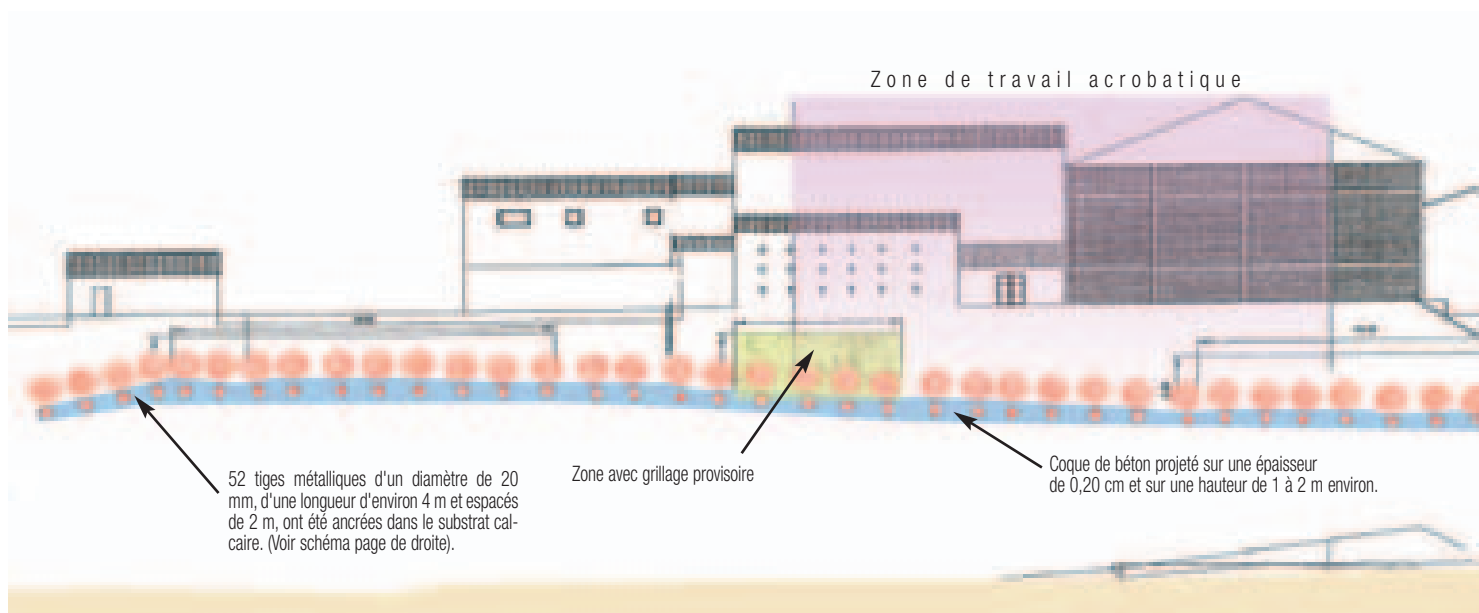
LES REMPARTS

Les travaux réalisés sous le bâtiment du Judo ont eu pour objet de conforter la base du mur en remettant en place la butée naturelle du mur.

APRÈS avoir procédé courant mai, à l'enlèvement de la végétation et des remblais de terre qui masquaient la base du rempart, il est apparu que la fondation du mur était constituée d'une maçon-

nerie en blocs grossiers, d'une hauteur de 0,50 à 1,60 m en moyenne.

Le Bureau Terrefort associé au Pavillon Architectures auquel la Commune a confié une étude de diagnostic, consolidation et mise en valeur de l'enceinte fortifiée (2,7 km) a préconisé, pour conforter la stabilité du soubassement et contenir la poussée du sol soutenu par le mur, de mettre très rapidement en œuvre une solution de type clouage avec ancrage dans le substrat calcaire sur lequel est assis le mur avec mise en place d'une coque en béton projeté.



52 tiges métalliques d'un diamètre de 20 mm, d'une longueur d'environ 4 m et espacés de 2 m, ont été ancrées dans le substrat calcaire. (Voir schéma page de droite).

Zone avec grillage provisoire

Coque de béton projeté sur une épaisseur de 0,20 cm et sur une hauteur de 1 à 2 m environ.

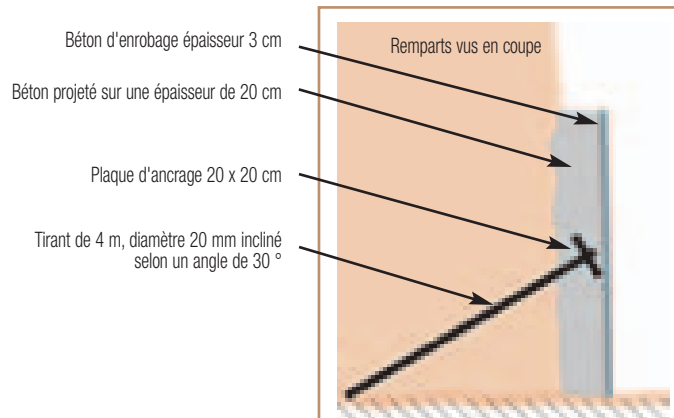
Le parking de la Rue Barbacane

La Rue Barbacane va connaître de sérieux bouleversements. Outre le réseau de gaz de ville ainsi que les différents réseaux téléphone et EDF qui y seront enterrés, la rue va se doter d'un nouveau parking de 19 places. Le transformateur y sera déplacé et l'ancien parking sera réaménagé. Les travaux devraient débuter en 2005. ■

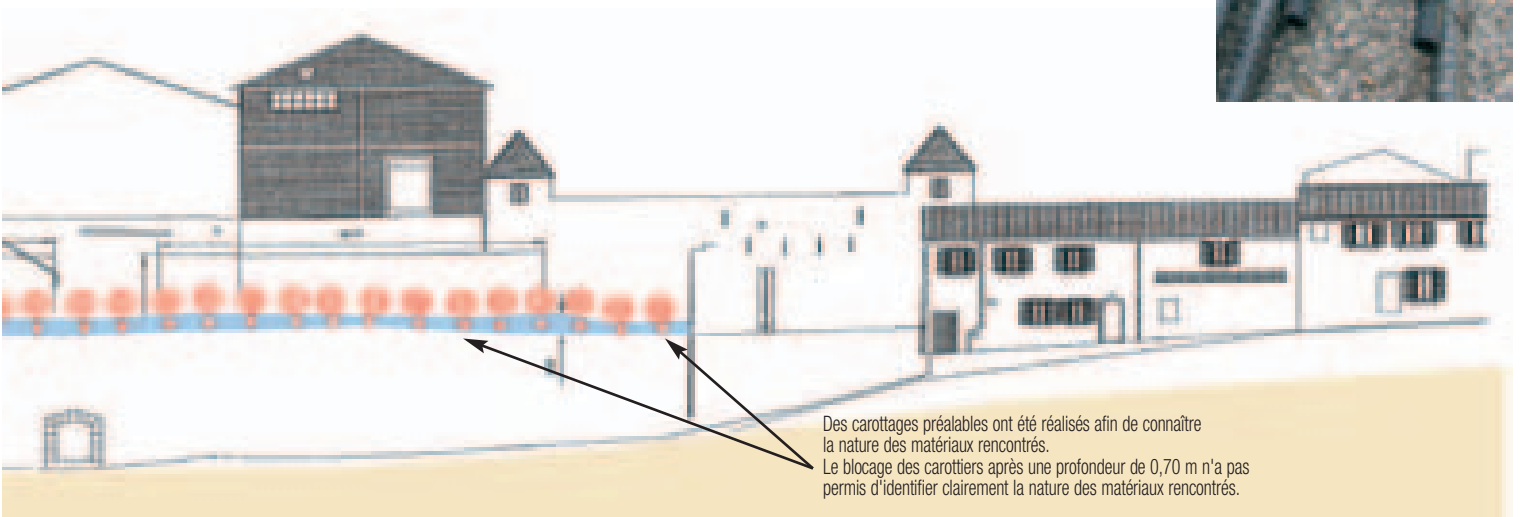
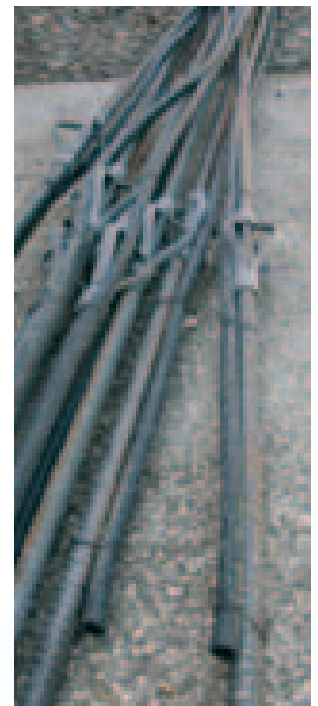
Terrain nouvellement acquis par la Commune pour accueillir le transformateur ainsi que 19 nouvelles places de parking.



Après consultation, c'est la Société niçoise "Heaven Climber" qui a été chargée de ces travaux très particuliers.



Ci-dessus : schéma d'ancrage des tirants métalliques.
Ci-contre : tirants métalliques couplés aux tuyaux d'injection de béton.



Des carottages préalables ont été réalisés afin de connaître la nature des matériaux rencontrés. Le blocage des carottiers après une profondeur de 0,70 m n'a pas permis d'identifier clairement la nature des matériaux rencontrés.

CIT'ENJEU

7^e du nom

Rendez-vous désormais incontournable de l'automne à Lectoure, Cit'Enjeu exerce un pouvoir d'attraction que le nombre sans cesse croissant de partenaires et de visiteurs, petits et grands ne fait que confirmer.

Samedi 9,
dimanche 10
octobre

Les partenaires de Cit'Enjeu

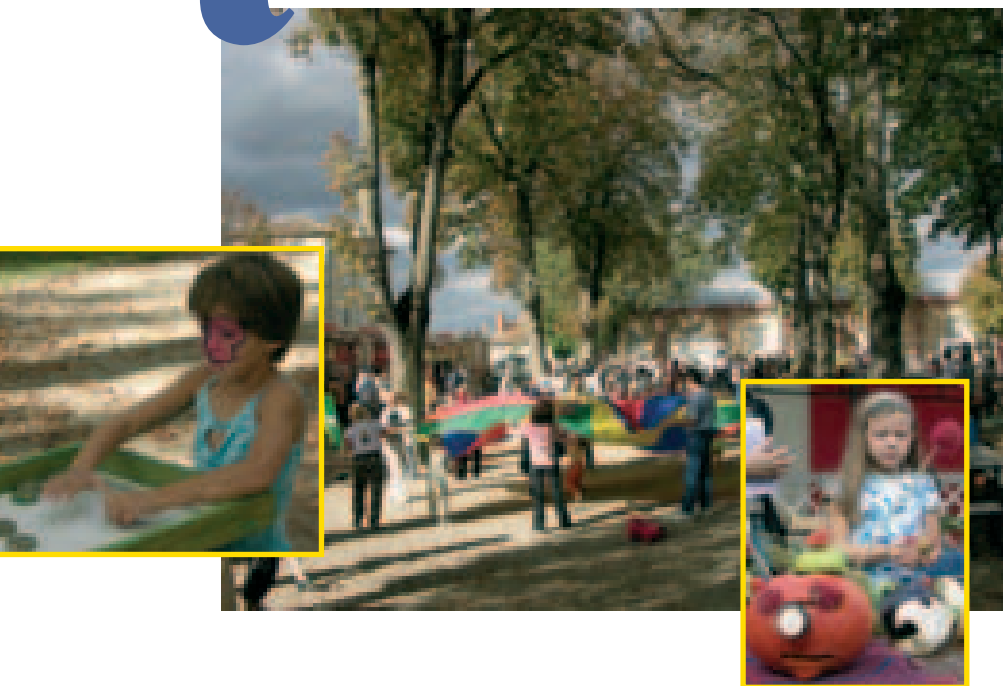
L'Union Européenne dans le cadre de "Leader+", les Communes de Lectoure, Fleurance, le magasin "Sajou" de Lectoure, le Comité de la Foire de La Saint-Martin, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports du Gers, le Conseil Régional Midi-Pyrénées, le Conseil Général du Gers, le SIVOM, l'Amicale Laïque de Lectoure, l'ACAL de Lectoure.

De l'importance des bénévoles

Le comité d'organisation est ouvert à toutes les personnes désireuses de s'investir. Il remercie donc les bénévoles, parents, animateurs, enseignants et Associations pour leur participation à cette 7^e édition de Cit'Enjeu.

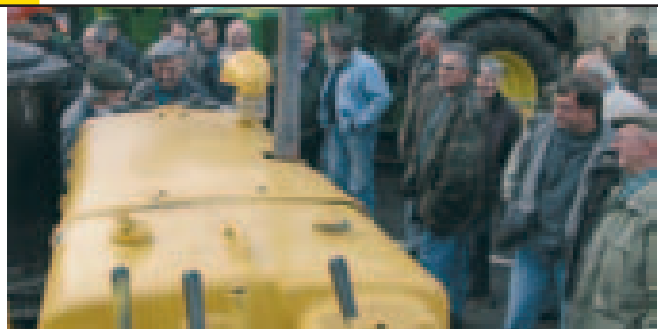
Rappel des nouveautés 2004

- Modelage en pâte à sel
- Pâte à modeler
- Musique/Eau, Musique/Air avec le SOC de Fleurance
- Sculptures sur légumes
- Jeux du Patrimoine avec l'Office de Tourisme de Lectoure
- Jeux de marelle, jeux de piste et coiffures en folie avec le CFAA du Gers (section de Lectoure)
- Jeux-contés avec la Bibliothèque de Lectoure
- Buvette, salon de thé, crêpes et churros toute la journée.



23^e

Foire de la Saint-Martin



Vendredi 5 novembre

FOIRE EXPO-BRADERIE

- Brocante de la FNACA
- Marché Traditionnel du vendredi
- 21h soirée au Bastion

Samedi 6 novembre

FOIRE EXPO-BRADERIE

- Brocante de la FNACA
- 14 h 30 Inauguration officielle en présence de la Mairaine Aure Atika
- 22 h BAL DISCO organisé par l'USL Foot avec Insomnia

Dimanche 7 novembre

FOIRE EXPO-BRADERIE BROCANTE PUCES

- 20 h soirée alsacienne "Repas Choucroute" (Halle Polyvalente) organisée par USL RUGBY, animée par l'orchestre bavarois Edelweis



Durant les 3 jours

Exposition de matériels agricoles • Artisanat d'art • Produits régionaux • Mycologie • Automobiles
Motoculture de plaisance • Fédération de pêche • Expo de matériels agricoles anciens • Participation des Sapeurs Pompiers, de la Gendarmerie Nationale et du 1^{er} Régiment de Hussards Parachutistes



Les goûts... mais surtout les couleurs

Les couleurs qui apparaissent sur les photos présentées ici ne peuvent constituer une réelle base de choix. Les conditions d'éclairage lors des prises de vues, ainsi que les techniques liées à l'impression du journal sont autant de facteurs qui rendent, au final, très aléatoire, la bonne restitution de couleurs, somme toute assez subtiles.

Afin de répondre aux nombreux questionnements que se posent les Lectourois soucieux de la prise en compte des règles imposées par l'adoption de la ZPPAUP, voici une nouvelle rubrique dans votre magazine municipal.

Elle s'attachera, au cours des numéros, à aborder les problèmes les plus fréquemment rencontrés.



Petit rappel

Les règles d'urbanisme, qu'impose l'adoption de la ZPPAUP, s'attachent, selon les secteurs concernés, à conserver la cohérence et à promouvoir la mise en valeur du patrimoine architectural.

Comment traiter les menuiseries ?

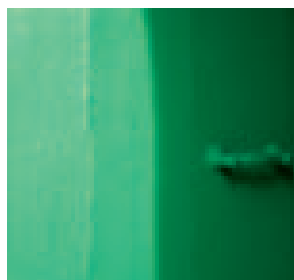
Les secteurs concernés sont : la Ville de Lectoure et ses faubourgs anciens (secteur Z1) à savoir :

- le centre historique de Lectoure,
- le faubourg Saint-Gervais,
- les anciennes tanneries royales.

Les menuiseries (portes, fenêtres, contrevents, stores...) devront être réalisés en bois peint, être conformes à la forme des baies et ne pas être de couleur blanche.

Les fenêtres devront être dotées de contrevents en bois peints aux couleurs traditionnelles locales.

Les menuiseries des baies commerciales doivent être réalisées en bois naturel ou en métal peint. Les menuise-



Non!



ries réalisées dans d'autres matériaux ne sont pas autorisées.

Quelles couleurs utiliser ?

- **Les fenêtres et contrevents doivent être peints en gris clair.**
- **Les portes, quant à elles, peuvent être peintes en vert bouteille, brun-rouge ou bleu-marine foncé.**

Ceci étant dit, le choix ou le ressenti d'une couleur est chose complexe et l'on ne peut que constater que si certaines réalisations sont bien dans les harmonies préconisées, d'autre, en revanche sont plus sujettes à caution.

Voici donc, ci-dessus, un aperçu de ce qui peut être fait.

En tout état de cause, une demande d'autorisation préalable de travaux doit être déposée en Mairie.

Sachez que Catherine Lagarde, en Mairie, se tient à votre disposition (nuanciers en main) pour vous aider dans vos choix ! ■

Contact

Mairie - 05 62 68 70 22



L'Office de Tourisme

Accueil
Information
Promotion
Animation



PETIT RAPPEL

L'Office de Tourisme est une association loi 1901. Son président est Jean-Claude Despax. Le conseil d'administration compte 25 membres. Son budget est alimenté en très grande partie par les subventions communales et pour une part croissante, par l'autofinancement provenant de la vente de ses "produits".

Deuxième après Auch en terme de fréquentation, l'OT de Lectoure a vu, cette année, une augmentation notable du nombre de visiteurs. Pèlerins de Saint-Jacques, randonneurs, simples touristes faisant parfois ressembler le parvis de la Cathédrale à un sortie de messe. Quatre personnes, sous la responsabilité d'Isabelle Tuo, y travaillent au long de l'année, tout en bénéficiant du soutien d'un réseau de dynamiques bénévoles.

Une fréquentation en hausse

Oui, la fréquentation au "comptoir" est en hausse : + 44 % en avril, + 16 % en mai, + 27 % en juin, + 22 % en juillet, + 26% en août. La belle saison qui se prolonge, voit de nombreux pèlerins et randonneurs fréquenter l'OT.

Il faut dire que les potentiels, aussi bien en terme de clientèle, qu'en terme d'offre touristique au sens large, sont importants et diversifiés.

Qu'ils soient Anglais, Néerlandais, Allemands, Belges, mais aussi maintenant Italiens et Espagnols, ce sont aussi des pèlerins, des randonneurs, des VTTistes, des curistes, en quête de "produits" attractifs.

Les activités et animations estivales

Cet été, les manifestations se sont succédées et ont remporté un franc succès, notamment celles organisées dans le cadre de la "Fête du Melon" (Marché de Nuit - Rando Gourmande - Visite de ville nocturne - "Balade des Fontaines") ... mais aussi : visite de ville - Visite des "3 Salles" Maréchal Lannes, Amiral Boué de Lapeyrère, Pharmacie Directoire - Visite de la Cathédrale St Gervais et du Musée d'Art Sacré - Galerie d'exposition de l'OT

La saison estivale se clôtura avec les "Journées du Patrimoine", qui provoquèrent un engouement et une curiosité sans précédent auprès des visiteurs.

Les moyens d'une politique

- Depuis 1995, un agrément préfectoral permet à l'OT de commercialiser des prestations "clés en main" à des groupes ou à des individuels.
- Son périmètre d'action s'est aussi élargi : sur la base d'un projet du CDT (Comité Départemental du Tourisme), l'OT de Lectoure est devenu Office de Tourisme de Pôle regroupant Fleurance, La Romieu, Saint-Clar et Miradoux.
- En collaboration avec la Mairie, l'Office de Tourisme travaille actuellement sur un schéma de développement local ; 4 axes ont été retenus : Thermalisme - Culture et patrimoine - Communication, promotion et commercialisation - Structuration de l'offre en équipements.

L'Office de Tourisme de Lectoure est un partenaire privilégié du tissu associatif et s'implique dans de nombreuses animations.

Contact et Réservations

Office de Tourisme de Lectoure
tél 05 62 68 76 98 - fax 05 62 68 79 30
ot.lectoure@wanadoo.fr

Programme des Sorties culturelles

en collaboration avec Fleurance et Saint-Clar

SAISON 2004-2005

Samedi 16 octobre 20 h 30 à Agen

THÉÂTRE CHANTÉ

"Ma vie d'artiste racontée à ma fille"
Départ Lectoure 19 h 15
Prix 30 euros

Mercredi 10 novembre 20 h 30 à Agen

THÉÂTRE

"Le jour du Destin"
Départ Lectoure 19 h 15
Prix 30 euros

Judi 20 janvier 20 h 30 à Agen

CONCERT

Programme Bizet, Debussy et Piazzola
Départ Lectoure 19 h 15
Prix 30 euros

Dimanche 30 janvier 16 h à Agen

THÉÂTRE

"Trop, c'est trop"
Départ Lectoure 14 h 45
Prix 30 euros

Vendredi 11 février 20 h 30 à Agen

CONCERT

"Grand Chœur Oldara"
Départ Lectoure 19 h 15
Prix 25 euros

Samedi 19 février 20 h 30 à Agen

THÉÂTRE

"Mathilde"
Départ Lectoure 19 h 15
Prix 33 euros

Mercredi 13 avril 20 h 30 à Agen

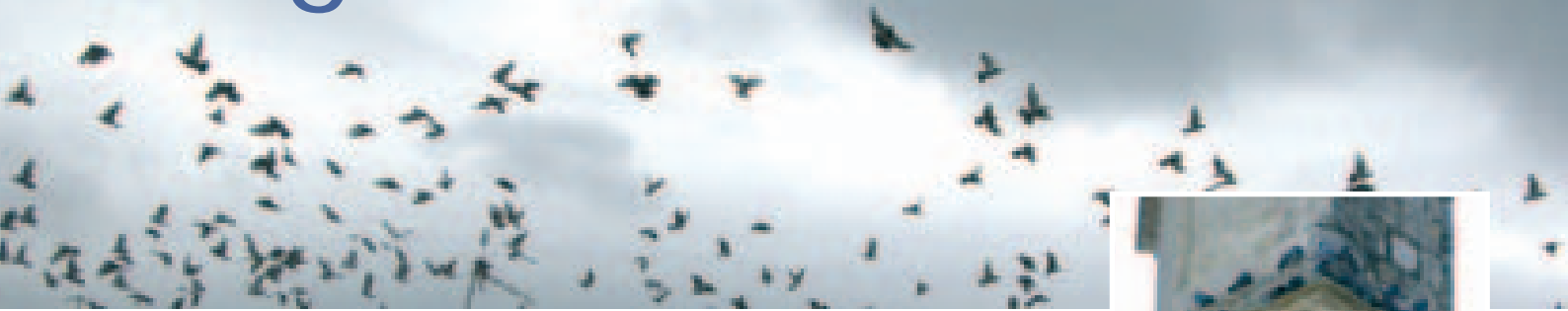
DANSE

"Ballet Flamenco Andres Pena"
Départ Lectoure 19 h 15
Prix 30 euros

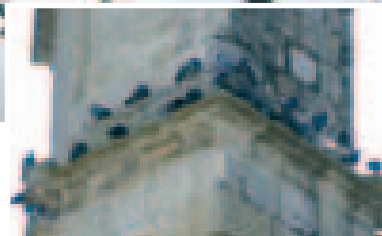
SNCF

Service apprécié des lectoulois et des visiteurs estivaux, l'OT dispose d'un service SNCF qui permet de réserver des billets : les lundis, mardis, jeudis, vendredis matin de 9 h 00 à 12 h 00 et de retirer ces billets le Jeudi après-midi.

Pigeons : le retour



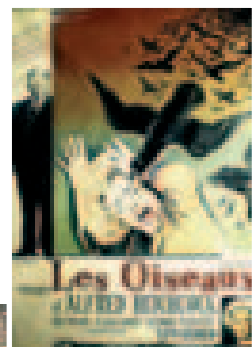
Qu'ils tournoient au-dessus de l'hôpital ou qu'ils nichent sur la cathédrale, les pigeons, de plus en plus nombreux, se sont réappropriés la ville.



Devinette : Quel est le lien qui unit Trafalgar Square, la Place Saint-Marc, Montmartre... Et oui ce sont les pigeons. Faudra-t-il bientôt ajouter Lecture à cette liste ?

Si ces volatiles donnent à nos bambins l'occasion inespérée de se débarrasser d'un mauvais goût, revers de la médaille, ils souillent la ville "à qui mieux-mieux".

La Municipalité a décidé - et le problème n'est pas simple - de se préoccuper régulièrement de leurs abattis !



Parce que deux grands bassins agrémentent le jardin du cloître de l'hôpital, les toits sont devenus un des lieux de villégiature préférés des colombins. La population actuelle est estimée à 2 500.



Le pigeon Bizet est un oiseau commun en milieu urbain, tant dans les hameaux que dans les grandes métropoles.

Des excréments sur un mètre cinquante d'épaisseur

Ce qui le rend nuisible, c'est avant tout la quantité phénoménale d'excréments qu'il produit. Lors du nettoyage du clocher de l'Église Saint-Esprit, les services techniques avaient enlevé la fiente sur 1,5 m d'épaisseur !

Ces accumulations peuvent représenter un risque pour la santé publique. Qui plus est, ces déjections étant très acides, elles rongent le métal et les ouvrages en pierre.

Un combat permanent

Le pigeon entraîne surtout des problèmes près des habitations et son élimination de ces lieux est difficile, car il s'est adapté à la vie urbaine et aux sources de nourriture auxquelles il a accès. L'automne et l'hiver restent les meilleurs moments pour s'occuper de ces volatiles. Les récoltes étant terminées, ils se regroupent en ville.

Petit calcul

Sachant qu'un couple de pigeons peut avoir jusqu'à 11 portées de 2 petits par an et commence à procréer à l'âge de 2 mois, au bout d'un an, quel sera le nombre total d'individus ?

Grillager les ouvertures est la première chose à faire

Obturer les ouvertures dans les greniers permet en effet d'empêcher les pigeons de se reproduire.

Des solutions de piégeage par filet sont à l'étude et des tests vont être prochainement réalisés notamment dans la cour de l'hôpital.

Sachez que la Municipalité se tient à votre disposition pour tout conseil et aide éventuelle dans l'obturation des lieux difficiles d'accès. ■

Renseignements

Services Techniques

Michel Laporte 05 62 68 83 55

C'est la lutte finale

Quelques idées (relevées sur l'internet) d'actions physiques pour combattre les pigeons

1. Éliminer les juchoirs et obturer les crevasses, les grandes ouvertures et les entrées percées en hauteur.
2. Interdire l'accès à toutes les sources d'eau disponibles.
3. À l'extérieur, éviter de laisser des sources d'eau ou de nourriture à la portée des pigeons.
4. Tenir les poubelles fermées. Évacuer les ordures régulièrement.
5. Installer des tiges métalliques dressées ou des substances collantes sur les toits plats et les corniches.
6. Le piégeage est une méthode lente et coûteuse, mais représente un moyen sûr de tenir les populations de pigeons en échec en un point donné. Les toits, lieux où ces oiseaux aiment se percher et s'alimenter, sont habituellement de bons endroits où installer des pièges. Les petits pièges sont efficaces, mais les gros dispositifs du type cage le sont encore plus. Il est important d'appâter le piège avec ce dont les pigeons se nourrissent. En règle générale, le maïs et le sorgho constituent de bons choix.
7. Des dispositifs d'effarouchement peuvent aussi servir à chasser les pigeons d'un endroit donné. Toutefois, les pigeons s'habituent à la longue, à ces ruses.

Ça bouge !

À la Bibliothèque...



Sur le bac - Christian Cailleaux

Que ce soient au travers d'animations réalisées à la bibliothèque même, ou dans des lieux extérieurs, l'automne s'annonce d'ores et déjà, très animé à la Bibliothèque. Toutes ces actions pourraient, en parodiant une phrase célèbre, se résumer à : « Si tu ne viens pas à la Bibliothèque, c'est la Bibliothèque qui viendra à toi ». Elles marquent également le désir de faire connaître la bibliothèque au-delà de ses murs en établissant des partenariats largement diversifiés.

La Bibliothèque sera également présente à la Foire de La Saint-Martin et participera à "La Fête de la Lumière". Outre ses animations,

la bibliothèque s'investira dans deux actions majeures.

George Sand
Photo DR

Cela va mieux en le disant !

Toutes ces animations, expositions, sont rendues possibles grâce au travail, au soutien et à l'engagement sans faille d'une équipe de bénévoles.

Merci donc à Éliane Foqueras, Josiane Mouchet, Jeanne Franzin, Marie-Thérèse Saint-Pé, Denise Codjia, Ysabel de La Serve, Pierre Chadelle...

La première, c'est "Lire en Fête"

qui se déroulera du 5 octobre au 30 novembre autour de deux thèmes principaux : "George Sand" d'une part et des animations "Autour de l'Afrique francophone" d'autre part.

George Sand

Du 12 au 30 octobre

Exposition "George Sand, une femme libre", exposition aimablement prêtée par le Musée de Saint-Clar.

Courant octobre, au Sénéchal, projection d'un documentaire sur George Sand.

"Autour de l'Afrique francophone"

Cette manifestation, organisée dans le cadre d'une action culturelle sur le Pays "Portes de Gascogne", est réalisée en partenariat avec : la Ville de Fleurance, la Bibliothèque de l'Isle-Jourdain, la librairie-tartinerie de Sarrant ; A Lecture, avec la Halte-Garderie, le Centre-Aéré, la librairie "Au Bonheur des Pages", l'Auberge de Gauran, les écoles, le relais assistantes-maternelles, "Dialoguer en Poésie", le Sénéchal, l'Association "France-Casamance", les Archives Municipales, l'Office du Tourisme et la Bibliothèque.

Du 16 au 30 novembre à la bibliothèque, exposition sur la littérature africaine avec la venue d'auteurs.

Samedi 13 novembre à 11 h à la bibliothèque, présentation des actions de l'Association "Survie" en présence d'un écrivain togolais. En soirée à Sarrant, dîner-débat.

En prévision

- Soirée percussion avec des griots maliens.
- Actions dans les écoles avec l'Association "France-Casamance". ■

Rappel des heures d'ouverture

Mardi	15 h 30 – 18 h
Mercredi	14 h 30 – 18 h
Jeudi	15 h 30 – 18 h
Vendredi	9 h – 12 h 15 h 30 – 18 h
Samedi	9 h 12 h 30

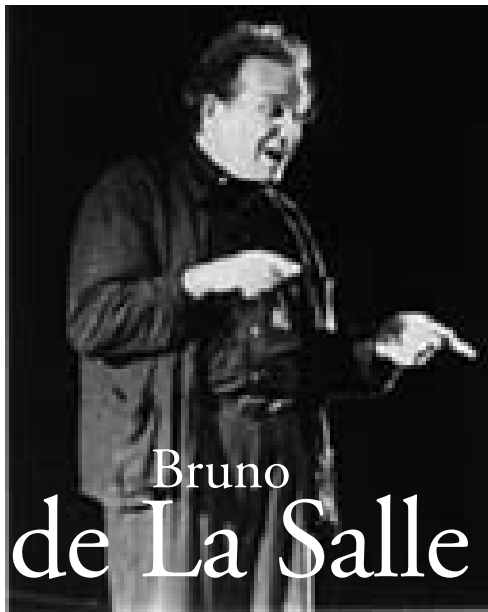
Tarifs

Adultes	10 €
Adultes non résidents	15 €
Scolaires et étudiants	5 €
Vacanciers	10 €
Curistes	2 €

Contact

**Bibliothèque
Jardin des Marronniers
Place Charles de Gaulle
Tél 05 62 68 55 18**

La seconde, c'est la venue de Bruno de La Salle



Bruno
de La Salle

En partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt, les 26 et 27 novembre.

Bruno de La Salle, conteur et écrivain est l'un des principaux initiateurs du renouveau de l'art du récit en France. Tout en continuant à "raconter", il s'attache à sensibiliser tous ceux qu'il rencontre, à la modernité de cette expression en les incitant à participer à son développement.

Il est le fondateur du Centre de Littérature Orale créé pour y rassembler les moyens de recherche et d'apprentissage de l'art du récit et de l'épopée qui demeurent pour lui, le modèle d'excellence de toute littérature.

**Vendredi 26 novembre à 20 h 30
au Sénéchal**

"La chanson des Pierres", spectacle de contes.

**Samedi 27 novembre à 11 h 30
à la bibliothèque**

Rencontre-Débat (ouvert à tous) avec Bruno de La Salle sur le thème : "création d'un spectacle de contes". ■

Les autres manifestations

**Du vendredi 5 au dimanche 7 novembre
Foire de la Saint-Martin**

Stand autour de la cuisine gasconne. Livres, recettes et reconstitution d'une cuisine. Vous possédez des ustensiles traditionnels, des recettes, que vous seriez prêt à confier pour la durée de l'exposition, contactez Marie-Paule Fontano.

En Janvier 2005, expositions et animations sur le thème l'île de La Réunion en partenariat avec l'Association "Paille-en-queue-sur-Garonne".

Les changements à la Bibliothèque

A partir d'octobre, la Bibliothèque recevra l'ensemble des écoles.

De nouveaux services

- initiation à l'anglais
- initiation à l'histoire de Lecture

De nouveaux partenaires

- Le CFA.
- La section théâtre du lycée Maréchal Lannes.
- Accueil d'enfants autistes avec Mme Claire Lapeyronnie.

Rappel : le 1^{er} mercredi de chaque mois à 16 h : "l'Atelier Contes" (durée 45 mn).

E x p o s i t i o n s

EN 1932, M. Sauté, cinéaste avait tourné un film sur Lecture.

Stocké, oublié et donc invisionnable, ce film a fait l'objet d'une restauration réalisée avec l'aide de M. Nart (du bureau de la DST à Paris) et de M. Maurice Prim.

De ce travail de titan, ont été réalisés des tirages photos qui seront présentés aux Lectourois, avant de rejoindre les Archives Municipales.

L'exposition sera inaugurée le jeudi 28 octobre à 18 h dans la Salle des Perdus de la Mairie.



Photo DR

Lecture dans les années

Trente



Une exposition pédagogique, dont la présentation en panneaux devrait sensibiliser un assez large public notamment scolaire

Architectures sans architectes ?

Le patrimoine architectural en terre... d'Oc

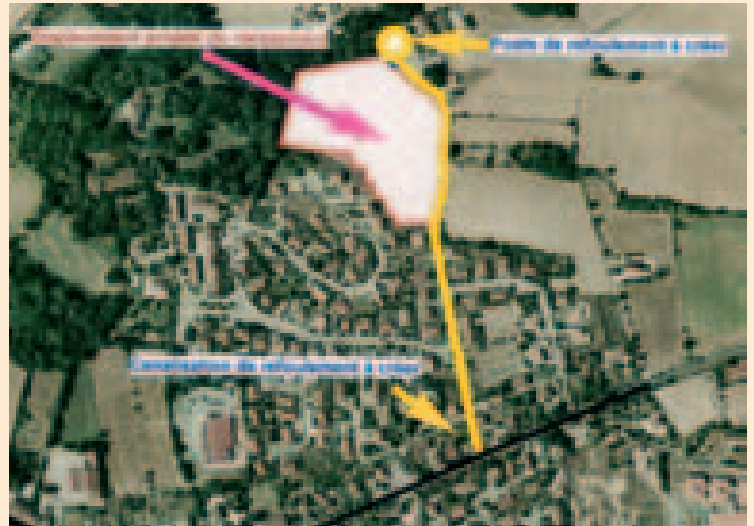
Exposition temporaire au Musée E. Camoreyt, coordonnée par la Conservation Départementale du Patrimoine - Abbaye de Flaran.

Du 9 octobre au 31 décembre 2004.

Assainissement

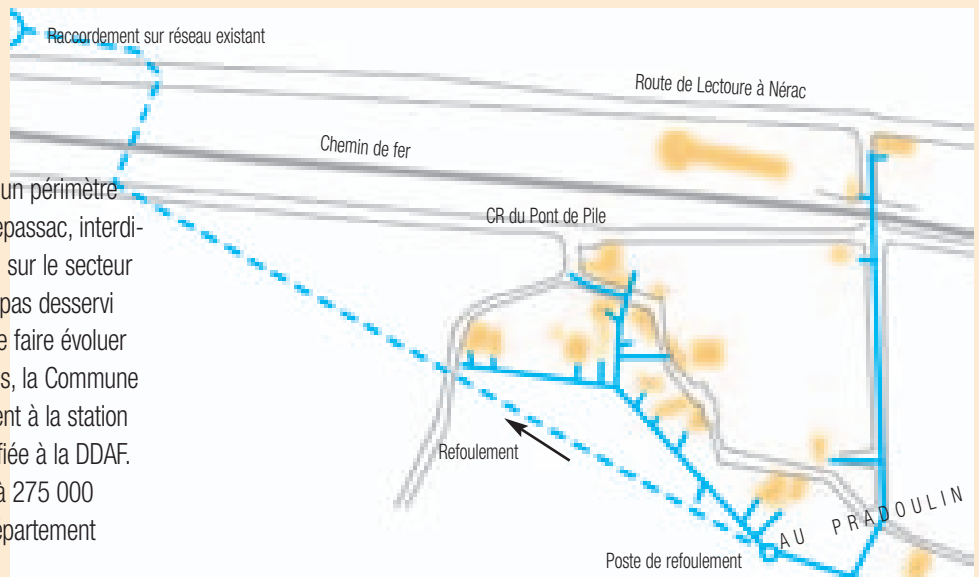
Travaux au Couloumé...

DES travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement collectif sont à l'étude. Ils comprennent la réhabilitation ou la construction d'un nouveau poste de refoulement, la réhabilitation des branchements eaux usées et eaux pluviales et enfin la création d'une desserte supplémentaire vers un lotissement et vers le secteur 2AU, prochainement ouvert à l'urbanisation. La Municipalité a décidé, après consultation, de confier la maîtrise d'œuvre de ces travaux, à la DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt). ■



... et projet au Pradoulin

L'ARRÊTÉ préfectoral du 8 mars 2002 impose un périmètre de protection autour de la prise d'eau de Repassac, interdisant de fait, la réalisation de toute construction sur le secteur du Pradoulin, dans la mesure où celui-ci n'est pas desservi par le réseau d'assainissement collectif. Afin de faire évoluer cette situation pénalisante pour les propriétaires, la Commune a décidé d'effectuer les travaux de raccordement à la station d'épuration dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à la DDAF. Au stade de l'esquisse, le coût estimé ressort à 275 000 euros, avec une participation escomptée du Département et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. ■



AVIS

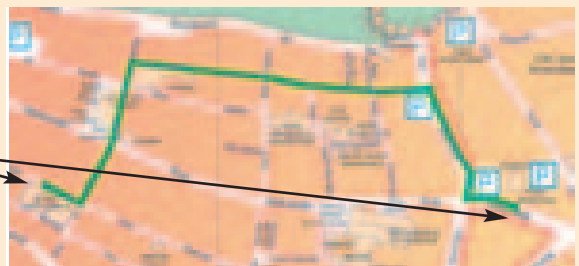
Dans le cadre d'une informatisation des données, la Municipalité a décidé de mettre en œuvre la mise à jour des informations concernant les concessions des cimetières Saint-Gervais et Saint-Esprit. Ce travail est complexe et doit, pour être mené à son terme, bénéficier du concours des Lectourois qui possèdent une concession dans ces cimetières.

Les Lectourois concernés sont invités à contacter Élisabeth Barbero à la Mairie au 05 62 68 55 14

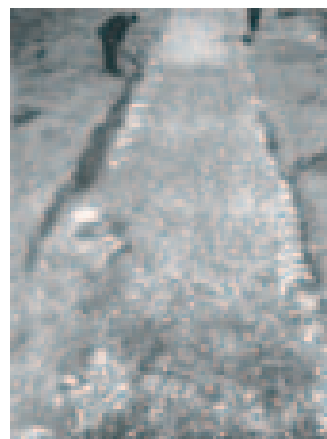
Gaz de France équipe le Centre-Ville

LES travaux se déploieront au départ de la Rue Tournier pour alimenter l'École Saint-Joseph jusqu'à la Place Descamps, selon le trajet ci-contre.

Les personnes qui souhaitent bénéficier du gaz de ville sont invitées à contacter Gaz de France au 0810 140 150. ■



LA VOIE ROMAINE



Rue de la ville gallo-romaine,
fouilles de 1973
Photo Léo Barbé



Ci-dessus, les 600 mètres réalisés sur le plateau

Dans les années quatre-vingt, il avait été envisagé de faire de cette voie communale, une route départementale. C'est la raison pour laquelle elle avait été agrandie, passant de 4,20 m à 5 m. Vingt ans plus tard, conséquence des lois de décentralisation, cette voie restera communale, retrouvera sa largeur d'origine de 4,20 m et sa réfection incombe à la Ville de Lectoure.

La photo ci-dessous, réalisée après l'embranchement de Peyradis, montre bien que l'élargissement de voie réalisé dans les années 80, s'est affaissé par rapport au niveau de la voie romaine d'origine, avec comme conséquence la disparition de l'enrobé.



État des lieux

Connue des amateurs de raccourcis qui peuvent à l'occasion "pousser une petite pointe", malgré une limitation à 50 km/h, elle l'est aussi des touristes en caravanes qui évitent de traverser la ville.

Les travaux en cours

Dans le sens Lectoure-Agen

- reste 600 m à réaliser avant le croisement vers Castéra,
- 600 m réalisés sur le plateau entre l'embranchement Castéra et le Chemin de Peyradis,
- restent 300 m à réaliser après l'embranchement de Peyradis.

Après réfection

- La voie communale n° 19 aura une largeur de 4,20 m,
- l'interdiction aux poids-lourds de plus de 7,5 T sera maintenue,
- la limitation de la vitesse sera modifiée. ■

UN PEU D'HISTOIRE

Située au croisement de deux grandes voies, Toulouse/Bordeaux et Agen/Saint-Bertrand-de-Comminges, Lectoure se trouvait au carrefour des liaisons est-ouest et nord-sud.

Direction Lectoure / Toulouse

La Caussade

Voie la plus importante puisque reliant Bordeaux à Toulouse, elle figure sur la Table de Peutinger avec une longueur de 36 lieues (soit environ 80 km). Dans la tradition populaire, on l'appelle "La Caussade de Naurouzo" et un dicton gascon ajoute "qué ba de Bordeu à Tolouso".

Devenue "chemin royal", elle restera longtemps la plus utilisée. Son tracé encore visible par endroits, la montre dallée au moins dans certaines parties, de pierres parfaitement appareillées.

Elle traversait les ruisseaux de l'Esquère, l'Auroue et l'Arrats par des gués pavés de larges dalles. Sa largeur moyenne est de 7 m, allant parfois jusqu'à 12 m.

Partant du Pradoulin, on la trouve au pied du plateau de Lamarque, à la Hune, Tané, le Garros, Las Tombes (sépultures taillées dans le rocher), La Bouliidière, le Moulin d'Ayrem (gisement antique), Ayrem (fouilles de La Benazide), puis par Frans (villa gallo-romaine) longeant le magnifique tombeau d'Empourruche pour se diriger vers Tudet.

Ensuite par les Boulets (gisement important de mosaïques), Enguerguène, Enjoiques et les lieux dits La Caussade et En Botte de Haut, elle descend vers la Gimone pour continuer en direction de Sarrant.

Direction Lectoure / Agen

L'Estrade et L'itinér Magni

Suite de La Caussade qui arrivait de Toulouse et continuait vers Bordeaux par Agen mais aussi suite de la voie venant de Saint-Bertrand-de-Comminges et des Pyrénées et passant par Augusta Auscorum (Auch), ces voies mettaient Lectoure en relation avec Agen et la Garonne.

L'Estrade (rive gauche du Gers) devint "chemin royal". La tradition parle de l'hostellerie se trouvant au bout du gué du Pont de Pile (côté droit) où Henri IV aimait à s'arrêter. Ce chemin, visible par endroits, passait au pont de la Bioulette, puis par Gravette, le Boulouch, le Moulin de Lamthe, la Hillère, Milloc, et devait rejoindre Lécussan sur la Garonne.

L'itinér Magni (rive droite du Gers), un chemin rectiligne appelé ainsi dès 1352. Il porte encore sur les cartes routières, le nom de voie romaine. Il aboutit, près d'Astafort dans une boucle de la RN 21. Au pied de la colline du village, un gué lui permettait de franchir le Gers. Puis, par Layrac, il rejoignait l'Estrade et la Garonne au port de Lécussan.

Direction Lectoure / Saint-Bertrand-de-Comminges

L'Estrade se continuait sur la rive droite du Gers. Après le pont de la Bioulette, elle traversait l'actuelle route de Condom près du Pont de l'Estrade, gagnant la vallée du ruisseau de Lauze qu'elle ne tarde pas à franchir et à suivre. Elle passe ensuite près des gisements du Tuco et de Salamanque. Très visible à Pauilhac (au sud du village) on la retrouve pavée, à Puységur près de la villa gallo-romaine des Arribères, à Roquelaure et arrive à Auch près du pont de La Treille.

D'origine plus incertaine, un chemin passait le Gers près du pont de Saint-Gény, entrait dans la forêt du Ramier et longeait la voie du chemin de fer (côté ouest) jusqu'à Fleurance. De nombreux objets antiques ont été découverts dans cette forêt.

Erwin Blumenfeld



Prolongation de l'exposition jusqu'au 25 novembre 2004
au Centre de photographie 5, rue Sainte-Claire
Du lundi au vendredi de 14 h à 18 h

FIGURE importante de la photographie du vingtième siècle, marqué par le dadaïsme et les avant-gardes berlinoises, Erwin Blumenfeld a expérimenté les possibilités de l'image, menant de front recherches personnelles et photographies de publicité et de mode. Dans les années quarante et cinquante, il collabore avec les revues les plus connues, *Vogue*, *Harper's Bazaar*, *Cosmopolitan* et transforme la photographie de mode en y introduisant la couleur.

L'exposition au Centre de photographie

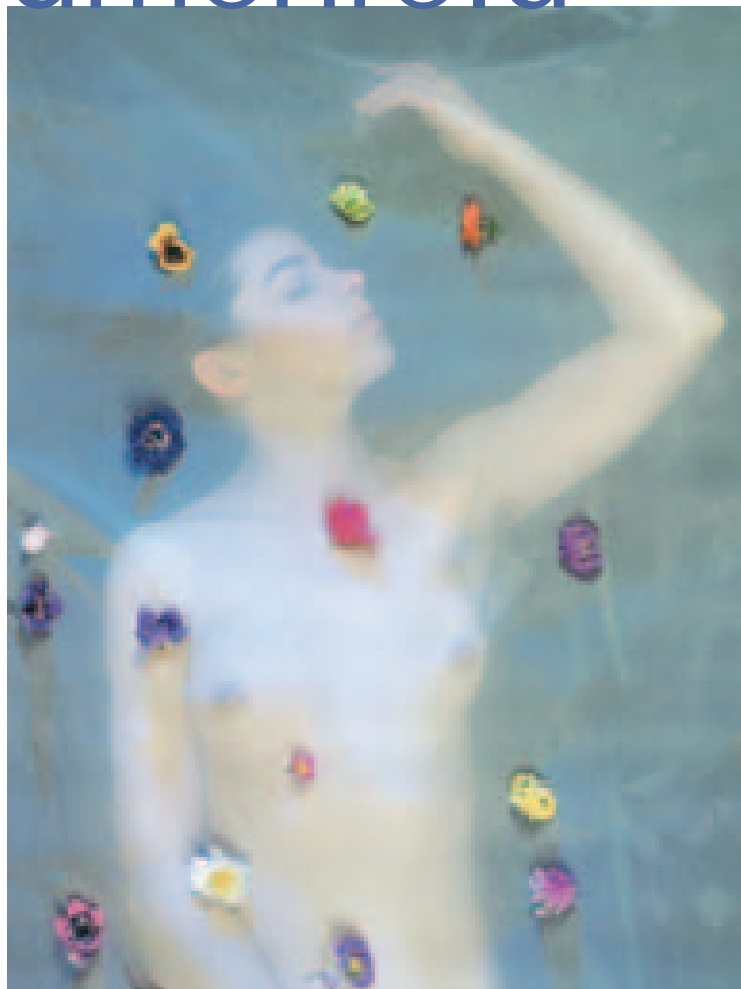
L'exposition présentée à Lecture ne se veut pas être une rétrospective mais la mise en évidence, à partir d'un choix de tirages, planches contact et pages de magazines, des ressorts créatifs de l'œuvre. Michel Métayer, qui en est le commissaire, dirige actuellement l'École Supérieure des Beaux-Arts de Toulouse.

Bilan de l'été photographique de Lecture

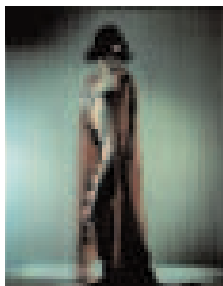
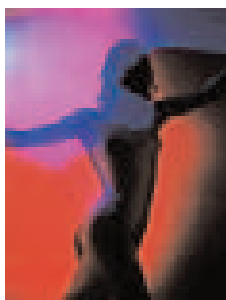
Dix expositions présentées dans six lieux dont un nouveau : la Maison de Saint-Louis.

Cette édition qui a connu une augmentation de la fréquentation (plus de 2 500 visiteurs), s'est caractérisée par une grande convivialité, permise par les nombreux débats, ateliers, rencontres, animations, dîners, visites accompagnées et lectures organisées autour des expositions.

De l'avis de tous... un excellent cru. ■

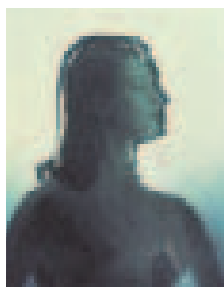
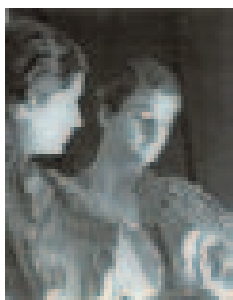


Toutes les photos de cette page- Copyright : Irwin Blumenfeld & Chidren of Blumenfeld



Pour les curieux et amateurs, sachez que l'internet propose une somme considérable d'images et de textes sur l'œuvre de Blumenfeld.

Signalons aussi la sortie prochaine du livre Erwin Blumenfeld par Michel Métayer chez Phaidon.



ZPPAUP et Fondation du Patrimoine

Couplé gagnant

pour la rénovation du Patrimoine privé & public

Que ce soit au travers de la création d'une ZPPAUP, ou du concours de la Fondation du Patrimoine, la ville de Lectoure se dote d'outils performants qui lui permettront d'aborder l'ensemble des chantiers de restauration du patrimoine, tant public que privé et ce, au mieux des intérêts de chacun.

Nous avons rencontré Gérard Duclos
pour faire le point.

Que permet la création de la ZPPAUP ?

GD : Lorsque nous arriverons au bout de notre ZPPAUP, les Lectourois concernés pourront bénéficier d'un ensemble de mesures très favorables.

Ainsi tous les dossiers des administrés de la zone qui seront soumis à la Mairie pour des restaurations, **pourront bénéficier d'un dossier Fondation du Patrimoine.** Les SCI sont également concernées au même titre que les personnes privées.

Par quelles instances et dans quels délais, la ZPPAUP sera-t-elle validée ?

GD : L'enquête publique vient de se terminer le 15 septembre. Après avis de la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites et validation du Conseil Municipal, la Zone de Protection sera créée par arrêté du représentant de l'État dans la Région. On peut estimer que cette procédure arrivera à terme en 2005.

Quel est le rôle joué par la Fondation du Patrimoine ?

GD : La Fondation du Patrimoine (voir encadré) a été créée par une loi. C'est une Fondation de droit privé voulue par les Pouvoirs Publics.

Il faut savoir que si les édifices classés ou inscrits bénéficient largement déjà d'une protection, il y avait une autre catégorie d'édifices, c'est-à-dire tout le reste, qui n'avait aucune protection.

La Fondation du Patrimoine a vocation à protéger non seulement le PPRNP (Petit Patrimoine Rural Non Protégé) mais aussi tout le patrimoine situé dans les ZPPAUP.

Le Ministère des Finances a donné à la Fondation le pouvoir d'accorder des défiscalisations. Son délégué ne dépend ni des services fiscaux du Gers ni des services fiscaux de Toulouse, mais uniquement de Bercy.

La Fondation du Patrimoine est donc détentrice d'un pouvoir de défiscalisation ?

GD : Oui, tout à fait et ce pouvoir fiscal opère à plusieurs niveaux :

Concernant le patrimoine privé...

Jusqu'à maintenant, les personnes qui faisaient des travaux sur leur patrimoine privé, n'avaient droit à quasiment rien, hors les quelques subventions de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat).

La loi a donné à la Fondation du Patrimoine, la possibilité de défiscaliser les personnes privées qui font des travaux sur leur patrimoine privé. On sort du revenu imposable entre 50 et 100 % du montant des travaux.

La notion de patrimoine a été élargie puisque le délégué départemental apprécie celui qui mérite d'être restauré.

du Patrimoine



Il ne s'agit pas exclusivement de bâtiment à caractère exceptionnel. Tout ce qui est simple construction (pigeonnier, moulin, four à pain, étable, ferme), tout le petit patrimoine rural peut faire l'objet d'un label défiscalisant.

Il n'y a en France que la Fondation du Patrimoine qui peut accorder ce label défiscalisant à des personnes privées.

... Qu'en est-il pour le patrimoine public

Il faut savoir que l'Etat s'est aussi désengagé du petit patrimoine public en faisant appel à la Fondation qui s'est mise en quête de financements. Depuis le Moyen Age, toutes les successions sans héritiers (successions vacantes) tombaient dans l'escarcelle de l'Etat. Depuis 2003, suite à une loi votée, le montant des ventes de l'ensemble des successions vacantes est désormais attribué à la Fondation du Patrimoine avec pour but (en grande partie) de subvenir au patrimoine public et pour une plus petite partie, de subventionner le patrimoine privé des personnes non soumises à l'impôt et qui, de fait, ne peuvent bénéficier de mesures de défiscalisation.

La Loi Malraux imposait que les bâtiments concernés soient situés à proximité d'un Monument Historique. La ZPPAUP est beaucoup plus étendue et permet de toucher beaucoup plus de bâtiments. En effet la Loi Malraux imposait la covisibilité (double vue du bâtiment restauré au Monument Historique classé). Par contre, la Fondation du Patrimoine peut intervenir dans tout le périmètre de la ZPPAUP.

Cette intervention porte sur tout ce qui est visible : charpente, toitures, façades, fenêtres, portes, volets, huisseries, murs, murs d'enceinte, pour peu qu'ils soient visibles depuis un espace public, route, rue, chemin rural, voie communale, départementale, chemins de grande randonnée.

Outre l'attribution de subventions, la loi permet à la Fondation du Patrimoine, d'accorder des défiscalisations aux entreprises et aux personnes privées qui désirent effectuer des dons.

Depuis la Loi de Finances 2003, les donateurs sont défiscalisés à hauteur de 60 % du montant du don. Cette défiscalisation s'effectue au niveau de l'impôt et non du revenu imposable.

Si quelqu'un, par exemple, donne 100 €, la Fondation lui permet de déduire 60 € de son impôt.

La Fondation du Patrimoine est-elle aussi en charge des contraintes architecturales ?

GD : Non, le délégué départemental représente le pouvoir fiscal mais pour que le contrôle architectural puisse être fait, tous les dossiers qu'il traite sont soumis au service départemental de l'architecture qui dans ce cas, n'applique pas des critères aussi drastiques que ceux des Monuments Historiques.

La Fondation a décidé avec tous les services publics de créer une sorte de dossier unique.

Si le dossier reçoit un satisfecit du délégué départemental, et de l'Architecte des Bâtiments de France, la défiscalisation s'effectuera et c'est le même dossier qui est transmis à la DRAC, au Conseil Général, au Conseil Régional, et à l'Europe via le Pays.

Si le projet privé est retenu, il y aura une cascade de subventions qui arriveront à la suite du label défiscalisant.

Un appel aux dons pour la restauration des remparts ?

GD : Bercy a accordé à la Fondation, ce privilège fiscal supplémentaire de pouvoir affecter les dons au bien concerné, en l'occurrence nos remparts. Tous les chèques reçus par le délégué départemental sont affectés à un compte spécifique ouvert pour chaque opération.

La Commune de Lectoure a déjà signé une convention avec la Fondation.

Il dépendra de nous tous maintenant d'aller en quête des donateurs.

Le grand avantage, c'est que cela permet de souder la population autour d'un grand projet. Tout le monde se sentira participer à la restauration de l'élément de sa ville. Il y a beaucoup de souscriptions qui marchent très bien dans le Gers et il n'y a pas de raison que cela ne soit pas pareil à Lectoure.

Un appel aussi aux entreprises ?

GD : Les entreprises qui donnent à la Fondation du Patrimoine, outre le fait qu'elles défiscalisent à 60 %, profitent du label et peuvent se servir du titre de mécène et du logo de la Fondation.

Le Ministère des Finances regarde d'un oeil très favorable les entreprises qui pratiquent le Mécénat à travers la Fondation du Patrimoine. ■

Aidez-nous à restaurer LES REMPARTS

FONDATION



DU PATRIMOINE

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'État.

Son organisation

La Fondation du Patrimoine est une organisation décentralisée. Son action s'appuie sur un réseau de délégués départementaux et régionaux, tous bénévoles.

Ses moyens d'action

La Fondation dispose d'instruments très incitatifs.

Le label facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il peut permettre à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux.

La souscription permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.



BON DE SOUSCRIPTION

OUI, JE FAIS UN DON POUR AIDER À LA RESTAURATION DES REMPARTS DE LECTOURE

(chèque à l'ordre de : la Fondation du Patrimoine - Opération Restauration des remparts de LECTOURE)

Nom

ou Société

Adresse

Code Postal

Ville

Mon don est de

Euros et je bénéficie d'une économie d'impôts*

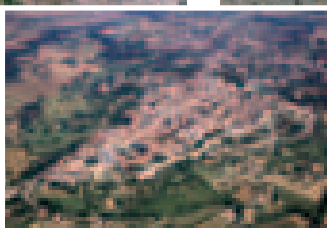
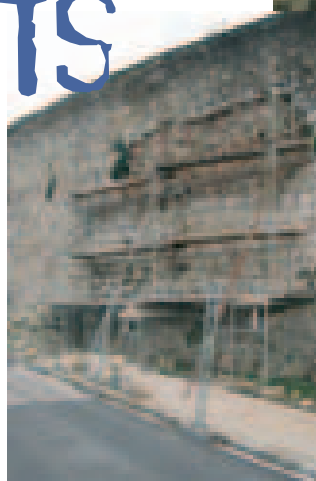
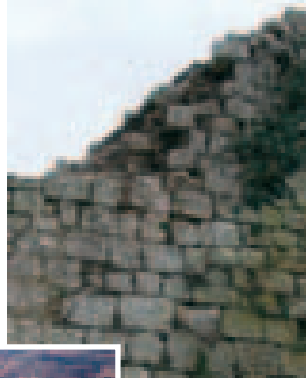
* **Pour les particuliers**, votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 60% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

Pour les entreprises, réduction d'impôt égale à 60% du montant des versements effectués par les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur la société pris dans la limite de 5% du chiffre d'affaire HT.

Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant dont nous sommes seuls destinataires.

Le maître d'ouvrage s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine sur le territoire de la commune ou du département concerné pour le cas où le projet n'aboutirait pas.

Aidez-nous à restaurer LES REMPARTS



FONDATION

PATRIMOINE

Les membres fondateurs

- AXA
- BELLON SA (Sodexho-Alliance)
- CRÉDIT AGRICOLE SA
- DANONE
- DEVANLAY
- FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT
- FIMALAC
- FONDATION ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
- INDRECO
- L'ORÉAL
- MICHELIN
- PARCS & JARDINS DE FRANCE
- SHELL FRANCE
- VIVENDI

FONDATION DU PATRIMOINE
Délégation Régionale Midi-Pyrénées
C/O Sud Radio
4, Place Alphonse Jourdain
31071 Toulouse CEDEX

Tél/Fax 05 61 63 21 57
www.fondation-patrimoine.com

AVEC cette silhouette caractéristique d'un navire faisant route, Lectoure, perchée sur son promontoire rocheux a gardé les traces de son lointain passé qui en font un site unique en France.

Suite à d'importants désordres qui ont récemment affecté les remparts ceinturant la Cité sur 2,7 km, la Municipalité a décidé de lancer une étude historique, une étude topographique et une étude du patrimoine afin de définir un programme pluriannuel de

consolidation, d'entretien et de mise en valeur de ce patrimoine exceptionnel.

Les pathologies sont multiples :

- éclatement des pierres du à un défaut d'entretien depuis plus de deux cents ans,
- envahissement de la végétation,
- déversement des eaux pluviales et eaux usées,
- effondrement des superstructures du à des passages d'eau à l'intérieur de la roche, qui se transforme en mollasse instable,
- déformation due à la poussée naturelle des terres,
- désordres spectaculaires en pied, du fait du vieillissement des maçonneries et du liant.

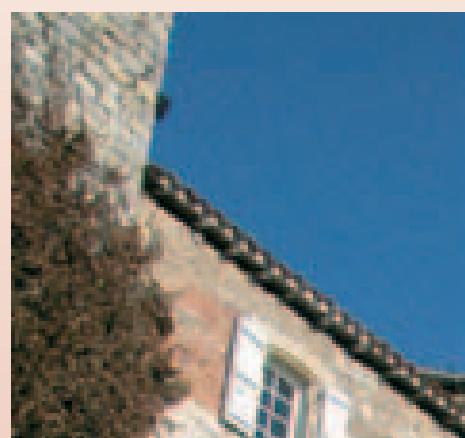
**Vos dons sont défiscalisables !
Aidez-nous à restaurer nos remparts, devenez donateur !**



Coupon (accompagné de votre chèque) à retourner à

FONDATION DU PATRIMOINE
Opération Restauration des remparts de Lectoure

C/O Sud Radio
4, Place Alphonse Jourdain
31071 Toulouse CEDEX



“Nulle cité
en France
n’a connu
pareille
floraison
d’officiers
généraux”



Jacques Gervais Protais
Subervie

(Lectoure, 1er septembre 1776
Château de Parenchère, 10 mars 1856)
Baron, Général,
Ministre de la Guerre.

FILS aîné de Joseph Subervie et de Blanche Auriol, il s’engagea en avril 1792 au 2^e bataillon du Gers et fut promu sous-lieutenant le 20 juin, puis capitaine en septembre 1793.

Après avoir participé aux opérations de l’armée des Pyrénées orientales, il fut affecté en l’an III à l’état-major de l’armée d’Italie et devint en septembre 1797, l’aide de camp du Général Lannes.

Il fit ensuite partie de l’armée d’Egypte et participa au siège de Malte.

Il fut promu chef d’escadron le 28 germinal an IX (18 avril 1803) et fut nommé colonel du 10^e chasseurs à cheval le 27 décembre 1805. Il fit la campagne de Prusse en 1806-1807 à la Grande Armée et fut affecté de 1808 à 1811, à l’armée d’Espagne. Baron de l’Empire en 1810, il fut nommé Général de brigade par décret du 6 août 1811 et se distingua à la bataille de Sagonte, le 25 octobre.

En 1812, il fit la campagne de Russie et fut grièvement blessé à la bataille de la Moskowa. Il fit les campagnes de Saxe et de France en 1813-1814, se signala par sa bravoure à Wetau, à Montereau, à Champaubert, à Brienne, sous Paris où il reçut trois coups de lance en avril 1814. Nommé Général de division, il fut rappelé pendant les Cent-Jours et commanda une division de cavalerie à Waterloo.

Admis à la retraite sous la seconde Restauration, il fut rappelé en 1830, au commandement de la 1^{re} division militaire. Il devint ensuite Inspecteur Général de la cavalerie et membre du comité de la cavalerie. Il fut admis dans le cadre de réserve en 1841.

Tour à tour député de Lectoure et de Nogent-le-Rotrou sous la monarchie de Juillet, il fut également membre des Assemblées constituante et législative en 1848-1849. Il devint Ministre de la Guerre (25 février-20 mars 1848). Grand-croix de la Légion d’honneur le 11 décembre 1848, il devait devenir après ses fonctions ministérielles, Grand Chancelier de la Légion d’honneur et fut remplacé à ce poste par le Maréchal Molitor.

Le coup d’Etat du 2 décembre 1851 mit fin à sa carrière politique. Admis à la retraite en 1848, il fut rétabli en 1853 dans le cadre de réserve. Retiré dans son château de Parenchère, en Gironde, qu’il tenait de sa femme, fille du Général Comte Boudet, il y mourut à quatre vingt-quatre ans, le 10 mars 1856. ■

*(Portrait du général Subervie par G. de Galard)
(Texte extrait du "Dictionnaire Biographique de l'Antiquité à nos jours"
sous la direction de Georges Courtès – Société Archéologique et
Historique du Gers).*

Fête de La Lumière 2004

Grand Concours Communal des Maisons et Magasins illuminés

Samedi 27 novembre

20h • Halle Polyvalente

Repas proposé par l'Association "Les Amis de Saint Louis" (15 euros).

Dimanche 28 novembre

16h30 • Cathédrale Saint-Gervais

Départ de la marche de la Lumière – Place de l'Europe, Rue des Vieilles Ecoles, Boulevard du Midi, Rue Nationale – encadrée par "l'Association de Danse Contemporaine", "le Club des Randonneurs" et "les Troubadours de Lomagne".

17h • Place du Général de Gaulle

- Déroulé d'une gigantesque banderole sur la Cathédrale par le Spéléo Club.
- Balade dans la forêt réalisée par les Services de la Mairie à la découverte des chalets et de la boîte aux lettres du Père Noël.

17h30 • Salles des Pas Perdus de l'Hôtel-de-Ville
Samba Brésilienne et danses Sévillanes par "le Club de Danse".

18h30 • Place du Général de Gaulle

Vin et marrons chauds proposés par "le Comité des Fêtes" et "le Club des Randonneurs".

19h • Galerie de l'Office de Tourisme

Inauguration de l'exposition "Autour des Anges".

Mercredi 1er décembre

10h • Bibliothèque

Exposition sur l'enluminure jusqu'au 31 décembre.

Vendredi 3 décembre

Week-end spécial Téléthon

18h • Le premier défi sera pour le Spéléo Club de récupérer "La Clé de l'Espoir" avec la participation des Associations sportives qui présenteront des défis. Une clé symbolique qui passera d'Association en Association et ouvrira l'urne des dons à la fin du relais.

18h45 • Boulodrome > Épreuve 2 : "Boules Joyeuses" et "Pétanque Lectoroise" (relais).

19h15 • Dojo > Épreuve 3 : "Judo Club Lectorois" (relais).

19h45 • Thermes > Épreuve 4 : Relais natation par public extérieur inscrit ou licenciés.

20h15 • Gymnase > Épreuve 5 : "Tennis Club" et "Cercle Pongiste".

Fin de la première partie à 21h

Samedi 4 décembre

10h00 • Bibliothèque

Vernissage de l'exposition sur l'enluminure en présence de Monique DUMAS-DEVIC, conceptrice de l'exposition.

Téléthon

14h30 • Gymnase > Épreuve 6 : circuit relais U.V.L et Cyclo Club Lectoroise.

15h30 à 16h15 • Terrain d'aéromodélisme > Épreuve 7 : " Club d'aéromodélisme".

16h15 à 17h • Épreuve 8 > : circuit "Moto-club des Mousquetaires".

17h à 18h • Stade > Épreuve 9 : USL Rugby et USL Foot.
relais au Stade par le "Limac's Club".

18h30 • Descente de la Halle Polyvalente par "le Spéléo Club".

19h • Épreuve 10 : "Limac's Club" > circuit VTT.

19h30 • Croix Rouge : tous les élus et responsables associatifs apporteront la clé à la Salle des Fêtes.

20h • Arrivée Salle des Fêtes : discours officiel et ouverture de l'urne avec "La Clé de l'Espoir".

20h30 • Apéritif

21h • Salle Polyvalente

Repas du Téléthon proposé par "le Comité des Fêtes" (12 euros) et soirée.

Samedi 11 décembre

10h/12h - 14h/17h • Bibliothèque

Atelier de création d'enluminures pour adultes et adolescents (15 personnes maximum). Participation de 2 euros, pour le matériel.

11h • Salle Polyvalente

Inauguration du Marché de Noël proposé par "l'Association des Commerçants" avec "les Troubadours de Lomagne" – Promenade en calèche.

17h30 • Salle du Sénéchal

Samba Brésilienne et danse Sévillane par "le Club de Danse".

Dimanche 12 décembre

Toute la journée, marché de Noël à la Halle Polyvalente

17h30 • Salle du Sénéchal

"Les explorateurs" pièce de Jean-Paul ALLEGRE et "La Cantatrice Chauve" de Ionesco par "Le Théâtre d'un Jour". Entrée gratuite.

Mardi 14 décembre

11h/12h • Hôpital - Long Séjour

Chansons Françaises par "Les Faux Bijoux".

15h00/16h30 • Maison de Retraite

Chansons Françaises par "Les Faux Bijoux".

20h30 • Bibliothèque

Les inédits de Léo Ferré par "Les Faux Bijoux".

Samedi 18 décembre

16h • Eglise Saint-Esprit

Concert de chants de Noël par "l'Ensemble Lactora" et "le Chœur de la Cathédrale".

21h • Salle du Sénéchal

Concert proposé par "L'Harmonie Lectoroise".

Dimanche 19 décembre

14h30 • Place du Bastion

Concours de décoration de sapins proposé par "Le Club des Aînés de Lomagne", l'Association "AGLAE" et la Ludothèque. Participation du Père Noël.

16h • Salle des Pas-Perdus de la Mairie

Goûter des enfants.

17h • Cinéma Le Sénéchal

Dessin animé et film pour la Jeunesse

Mardi 21 décembre

16h • Salle du Sénéchal

2 films spécialement sélectionnés par l'Association "Le Sénéchal" pour fêter la lumière – Tarifs réduits.

Jeudi 23 décembre

19h • Eglise Saint-Esprit

Ensemble Vocal "Les Chantonneurs" de Saint-Mézard.

Mercredi 31 décembre

Réveillon de la Saint Sylvestre proposé par

"le Club de Rugby" à la Halle Polyvalente.

Dimanche 9 janvier 2005

17h • Halle Polyvalente

- Clôture de la Fête de la Lumière avec tous les participants.
- Remise des prix du Concours "Maisons et Magasins Illuminés".